

Communiqué de presse  
Éolien offshore – Projet du Banc de Guérande (44)

## Signature d'une convention de collaboration entre Nass&Wind Offshore et les pêcheurs du Croisic

Lorient, lundi 05 décembre 2010 – La société lorientaise Nass&Wind Offshore et le Comité local des pêches du Croisic ont signé le 25 novembre une convention de collaboration. Celle-ci a été signée dans les locaux du Comité local des pêches du Croisic par M. Romain Baronnet, directeur de développement et responsable du projet de parc éolien offshore du Banc de Guérande, et M. Daniel Le Gall, président du Comité local des pêches maritimes et des élevages marins de Loire Atlantique Sud.



Romain Baronnet (à gauche) et Daniel Le Gall (à droite), lors de la signature de la convention entre Nass&Wind Offshore et le Comité local des pêcheurs du Croisic.

Cette convention établit que l'équipe de Nass&Wind Offshore dédiée au développement du projet de parc éolien offshore du Banc de Guérande et les pêcheurs du Croisic travailleront ensemble pour décrire l'activité de pêche professionnelle au sein et dans le voisinage du projet défini par le bureau d'études lorientais au large de la Pointe du Croisic. Ils évalueront également les impacts de la construction et de l'exploitation du parc sur les activités des pêcheurs. Enfin, ils définiront ensemble les mesures à mettre en œuvre pour annuler, limiter ou compenser ces impacts et s'assurer que les pêcheurs professionnels bénéficient des retombées positives du projet. Ces mesures d'accompagnement pourraient être mises en œuvre dès la conception du projet puis au cours des phases de construction, d'exploitation et de démantèlement du parc. Les études menées conjointement par Nass&Wind Offshore et les pêcheurs du Croisic vont être lancées dans les prochains jours. Elles

seront coordonnées par un comité de pilotage qui se réunira au moins une fois par mois. La première de ces réunions s'est tenue le 2 décembre dans les locaux du Comité local des pêches du Croisic.

**Pour Daniel Le Gall**, président du Comité local des pêches du Croisic, « *les objectifs ambitieux affichés par le France pour le développement de l'éolien en mer ont avant tout beaucoup inquiété les pêcheurs. Néanmoins, après plusieurs mois d'échanges et de travaux avec Nass&Wind Offshore sur la zone du Banc de Guérande, le comité local a choisi de signer une convention avec le porteur de projet. Cette convention confirme la volonté des professionnels de s'engager de façon responsable dans ce projet et de travailler de façon constructive à l'évaluation des impacts pour la pêche et aux mesures d'accompagnement envisageables. Sans présager de l'appel d'offre, nous avons choisi d'accorder notre confiance à la société qui travaille depuis deux ans déjà sur ce projet et qui, selon nous, porte le projet le plus abouti.* »

**Pour Romain Baronnet**, « *la signature de cette convention est le fruit du dialogue que Nass&Wind Offshore poursuit avec les pêcheurs locaux depuis près de deux ans. Cet engagement montre qu'il est possible de contribuer ensemble à une co-gestion des activités maritimes responsable et respectueuse de l'environnement dans cette zone. Les pêcheurs sont devenus de véritables partenaires. Leur confiance est précieuse.* »

### Contact Presse :

Xavier Ferrey  
06 65 67 46 99  
xavier.ferrey@nass-et-wind.com